



## Compte Rendu de la séance Officielle du Comité Syndical du SISTO du Mercredi 14 Mars 2018 à 20 H 30

L'An Deux Mil Dix-Huit, le Quatorze Mars à Vingt Heures Trente.

Les membres du Comité Syndical Intercommunal du Segréen pour le Traitement des Ordures se sont réunis à la salle du Club de l'Amitié, Groupe Milon, 4 rue de la Roirie à SEGRE sur la convocation individuelle qui leurs a été adressée le 8 Mars 2018 par Monsieur BELLIER André et sous sa présidence.

COMMUNES	NOMS Prénoms	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	NOMS Prénoms	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS
----------	--------------	----------	---------	---------	--------------	----------	---------	---------

### Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou

CHAMBELLAY	Emmanuel de GÉLIS			X	Jacky HAYER			X
CHENILLE- CHAMPTEUSSE	Guy CHESNEAU		X		Dominique LANGLAIS			X
	Cyril COSTE			X	Jean Luc WALLET			X
ERDRE EN ANJOU	Guy DUBRAY	X			Patrice BERTHELOT			X
	Françoise PASSELANDE	X			Karine MARCHAND			X
	Tony AUGEREAU	X			Arnaud MOUSSEAU		X	
	Jean Pierre FERRÉ	X						
GREZ NEUVILLE	Frédérique LEHON	X			Francine RICHARD	X		
	Stéphane PERNET		X					
LA JAILLE YVON	Jean Jacques JUTEAU	X			Jean Pierre VAUTHIER		X	
LE LION D'ANGERS	Didier FUSELIEZ		X		Michel GUILLOIS		X	
	Marc PAULOIN		X		Nooruddine MUHAMMAD	X		
	Daniel CHALET		X		Isabelle PRAT		X	
MONTREUIL SUR MAINE	Thierry DAILLER	X			Xavier MASSERON			X
SCEAUX D'ANJOU	Dominique HAURILLON	X			Loïc LOCHIN	X		
THORIGNE D'ANJOU	Patrick GUILLAUMET			X	Marcel PARE	X		

### Communauté de Communes Anjou Bleu Communauté

ANGRIE	Nathalie CHEVILLARD		X		Jean Alain CHEVILLARD	X		
CHAZE SUR ARGOS	Yannick DELAROCHE	X			Marie Thérèse DEROUET	X		
LOIRE	Joseph GAUTIER	X			Albin DE MACEDO	X		
AVIRE	Christian BOULMANT- NOMBALLAIS		X		Bernard DENOUS	X		
BOURG D'IRE	Hubert BOULTOUREAU	X			Emmanuel JOLIVEL			X
CHAPELLE/LOUDON	Germain PASSELANDE	X			Ludovic FLOLTE			X
CHATELAIS	Danielle VERGEREAU			X	Danielle HEULIN			X
FERRIERE DE FLEE	André GEORGET	X			Philippe LEMALE	X		
HOTELLERIE DE FLEE	Frédéric CHERBONNIER	X			Marie-Bernadette GROSBOIS		X	
LOUVAINES	Dominique PELLUAU	X			Michel COUTINEAU	X		
MARANS	Serge SEJOURNE			X	Loïc BESNIER			X
MONTGUILLON	Marcel GARNIER	X			Patrick BIANG NZIE			X
NOYANT LA GRAVOYERE	Daniel BROSSIER	X			Bernadette MARTIN		X	
	Geneviève BURET			X				
NYOISEAU	Gabriel OREILLARD	X			Francis SEREX			X
	Anne Cécile THOMAS		X					
STE GEMMES D'ANDIGNE	Thérèse MARSAIS			X	Henri COUE	X		
	Céline PAUMIER		X					

ST MARTIN DU BOIS	André BELLIER	X		Loïc MARSOLLIER	X		
ST SAUVEUR DE FLEE	Guillaume COTTIER	X		Yolande BLANCHARD	X		
SEGRE	Marc JUBLIN		X	Joseph GALON	X		
	Philippe MORICEAU	X		Françoise DENIS-POIZOT	X		

M. PERNET a donné pouvoir à Mme RICHARD, Mme CHEVILLARD a donné pouvoir à M. CHEVILLARD.

Monsieur Gabriel OREILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'il a acceptées.

- Délégués en exercice : 71
- Nombre de présents : 36
- Nombre de votants : 38

Personne présente : Mme Béatrice BODELLE, Trésorière du Centre des finances publiques de Segré en Anjou Bleu.

### **Approbation du compte-rendu du 13 décembre 2017**

VOTE : POUR = ..... 37 / CONTRE =..... 0 / ABSTENTION = .....1

### **Préambule**

Ajout de 2 points à l'ordre du jour :

- Désignation des membres de la Commission d'Appel d'offre du Groupement de commande
- Délibération complémentaire à l'autorisation de signature des marchés liés au groupement de commande

VOTE à l'unanimité pour l'ajout de ces 2 points.

### **Désignation des membres de la Commission d'Appel d'offre du Groupement de commande**

Sont désignés membres de la Commission d'appel d'offre d'un groupement de commande des élus membres de la commission d'appel d'offre de l'entité (ici SISTO). Or étant donné que la CAO du SISTO n'est pas, à ce jour, régulière. Nous devons dans un premier temps délibérer sur la composition de la CAO du SISTO puis délibérer les membres de la CAO du groupement de commande. Un vote sera donc effectué plus tard dans la soirée.

### **Délibération complémentaire à l'autorisation de signature des marchés liés au groupement de commande**

Par délibération du 13.12.2017, le Comité syndical a autorisé M. le Président à signer tous les documents se rapportant aux marchés passés en groupement de commande, toutefois en application de l'article L2122-21-1 du CGCT, il convient de rappeler les caractéristiques des marchés à savoir :

- la définition de l'étendue du besoin à satisfaire
- le montant prévisionnel des marchés

### **Marché Traitement et tri des déchets**

Etendue du besoin	Montant estimatif période initiale - € HT	Montant estimatif reconduction - € HT	Durée
Traitement des ordures ménagères résiduelles	2 317 100,00 €	946 560,00 €	5 ans + 1+ 1
Tri des emballages ménagers recyclables	720 150,00 €	239 850,00 €	27 mois + 9 x1 mois

## Marché Collecte et transfert des déchets et prestations associées

Etendue du besoin	Montant estimatif période initiale - € HT	Montant estimatif reconduction - € HT	Durée
<ul style="list-style-type: none"><li>• La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) en porte à porte et apport volontaire</li><li>• La collecte des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) en apport volontaire</li><li>• La collecte du verre et des papiers en apport volontaire</li><li>• Le déplacement des conteneurs d'apport volontaire, leur lavage et leur désinfection</li><li>• Le transfert des OMR et des EMR vers les lieux de traitement</li><li>• Le regroupement et le contrôle qualité des papiers et verre avant évacuation</li><li>• En tranche optionnelle « TO1 » : la collecte en porte à porte des EMR sur l'ensemble du territoire du groupement</li><li>• En prestation supplémentaire éventuelle « PS1 » : la collecte supplémentaire des OMR tous les 15 jours dans les bourgs d'Anjou Bleu Communauté permettant d'atteindre une collecte en C1</li></ul>	8 108 607,50 €	4 242 245,00 €	5 ans + 1 + 1

VOTE à l'unanimité

### Approbation du Compte de gestion 2017

### Approbation du Compte Administratif 2017

M. PASSELANDE présente le compte de gestion et le compte administratif se rapportant à l'exercice 2017.

#### Section de Fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
Crédit Ouvert (H.T)	3 492 108,27 €	3 492 108,27 €
Réalisé (H.T.)	3 197 937,88 €	3 847 872,88 €

Soit un excédent de l'exercice de : 178 998,64 €

Et un excédent global de : 649 935,00 €

#### Section d'Investissement

	DEPENSES	RECETTES
Crédit Ouvert (H.T)	1 025 052,62 €	1 025 052,62 €
Réalisé (H.T.)	269 583,98 €	874 186,45 €

Soit un excédent de l'exercice de : 33 173,69 €

Et d'un excédent global de : 604 602,47 €

VOTE à l'unanimité pour le compte de gestion

Monsieur le Président se retire de la séance. Sous la présidence de M. PASSELANDE, le Comité Syndical du S.I.S.T.O,

VOTE sur le compte administratif : 37 POUR.

## Affectation des résultats 2017

Monsieur PASSELANDE rappelle le résultat de clôture de fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2017 : .....	178 998,64 €
Excédent reporté : .....	470 936,36 €
Résultat de clôture : .....	649 935,00 €

Le bureau syndical propose l'affectation suivante des résultats :

	Résultat	Projet d'affectation
<b>Fonctionnement</b>	649 935 €	023 - Virement à la section d'investissement : 285 488,69€
		002 - Excédent de fonctionnement reporté : 649 935€

Il rappelle ensuite le résultat de clôture d'investissement :

Résultat de l'exercice 2017 : .....	33 173,69 €
Excédent reporté : .....	571 428,78 €
Résultat de clôture : .....	604 602,47 €

Le bureau syndical propose l'affectation suivante des résultats :

	Résultat	Projet d'affectation
<b>Investissement</b>	604 602,47 €	021 - Virement de la section de fonctionnement : 285 488,69€
		001 - Excédent d'investissement reporté : 604 602,47€

VOTE à l'unanimité

## Budget primitif 2018

Monsieur le Président présente le Budget Primitif 2018. Ce budget est élaboré selon l'instruction M14 pour un vote par nature au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement et au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement. Il présente l'ouverture de crédits par chapitre, en recettes et en dépenses, conformément au tableau ci-dessous :

### Dépenses de Fonctionnement :

	Budget Primitif 2017+ Décision Modificative	Année 2017 Réalisé (€ HT)	Proposition Budget Primitif 2018 (€ HT)	écart entre BP 2018 et Réalisé 2017
Marché OM/CS	1 864 080 €	1 869 665 €	1 999 750 €	7,0%
Déchèteries	629 477 €	611 448 €	748 225 €	22,4%
Personnel	300 500 €	269 620 €	297 000 €	10,2%
Autres dépenses de fonctionnement	266 260 €	171 014 €	225 960 €	32,1%
Amortissements	227 225 €	227 358 €	225 734 €	-0,7%
Emprunts (intérêts)	52 567 €	48 832 €	49 368 €	1,1%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 340 108 €</b>	<b>3 197 937,88 €</b>	<b>3 546 038 €</b>	<b>10,9%</b>
Virement à la section d'Investissement	151 000 €	- €	285 489 €	
<b>Sous-total (hors dépenses imprévues)</b>	<b>3 491 108 €</b>	<b>3 197 938 €</b>	<b>3 831 527 €</b>	<b>19,8%</b>
Dépenses imprévues	1 000 €	- €	1 000 €	
<b>Total Général des dépenses</b>	<b>3 492 108 €</b>	<b>3 197 938 €</b>	<b>3 832 527 €</b>	<b>19,8%</b>

## Détail Marché OM/CS

	Budget Primitif 2017+ Décision Modificative	Année 2017 Réalisé (€ HT)	Proposition Budget Primitif 2018 (€ HT)	écart entre BP 2018 et Réalisé 2017
Collectes OMR	520 000,00 €	526 025,22 €	532 000 €	1,1%
Collectes Tri sélectif	330 000,00 €	347 695,05 €	372 000 €	7,0%
Collecte carton	21 000,00 €	20 649,50 €	21 000 €	
Tri	390 000,00 €	445 337,25 €	458 000 €	2,8%
Reversement SUEZ (Extension)	4 700,00 €	4 699,44 €	16 080 €	242,2%
Traitement (enfouissement)	380 000,00 €	365 651,42 €	376 000 €	2,8%
Location gestion parc de bacs	130 000,00 €	128 234,24 €	131 000 €	2,2%
Maintenance colonnes OM et Tri	25 000,00 €	- €	25 000 €	#DIV/0!
Lavage des colonnes OM et Tri	37 400,00 €	- €	38 400 €	#DIV/0!
Nettoyage des PAV par SUEZ	25 400,00 €	26 964,77 €	25 800 €	-4,3%
Déplacements colonnes	450,00 €	399,92 €	460 €	15,0%
Pose serrures	130,00 €	4 008,60 €	4 010 €	0,0%
<b>Total</b>	<b>1 864 080,00 €</b>	<b>1 869 665,41 €</b>	<b>1 999 750 €</b>	<b>7,0%</b>

## Détail Déchèteries

	Budget Primitif 2017 + Décision Modificative	Année 2017 Réalisé (€ HT)	Proposition Budget Primitif 2018 (€ HT)	écart entre BP 2018 et Réalisé 2017
Tonnage annuel	13 196	13 304	13 520	
Tonnage impactant les dépenses	12 005	12 064	12 299	
Marchés Exploitation déchèteries, DDS, Broyage	542 777,12 €	520 963,13 €	601 700 €	15,5%
Participation pour déchèterie de Candé au Syctom Loire Béconnais	34 000,00 €	33 700,00 €	35 000 €	3,9%
Entretien des espaces verts		2 035,47 €	8 472 €	316,2%
Poussage (déchets verts + gravats)	18 600,00 €	21 614,80 €	30 000 €	38,8%
Evacuation du broyat		6 192,00 €	53 558 €	
Analyses d'eau	650,00 €	983,90 €	1 025 €	4,2%
Petits travaux	33 450,00 €	25 958,63 €	18 470 €	-28,8%
<b>Total</b>	<b>629 477,12 €</b>	<b>611 447,93 €</b>	<b>748 225 €</b>	<b>22,4%</b>

M. GALON demande pourquoi les dépenses de fonctionnement augmentent.

M. le Président explique que l'augmentation provient notamment :

- du changement de marché d'exploitation déchèteries avec des prestations complémentaires ;
- de l'augmentation du personnel avec un contrat pour la rédaction de nos futurs marchés pour le traitement et la collecte des déchets qui doit intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2019, et d'un remplacement pour congé maternité.

M. le Président précise que des recettes supplémentaires doivent intervenir, notamment sur la reprise des matériaux comme les batteries et la ferraille.

M. le Président précise que dans la ligne pour la Participation pour la déchèterie de Candé il faut ajouter dans le titre « participation pour la déchèterie de St Mars la Jaille »

M. GALON s'étonne que l'évacuation du broyat soit prise en charge par le SISTO.

M. PASSELANDE rappelle qu'à la suite des incivilités des usagers (bout de plastiques dans les déchets verts), les agriculteurs ne veulent plus reprendre le broyat des déchèteries de Ste Gemmes d'Andigné et de Chazé. Cette prestation est donc devenue payante.

## Recettes de Fonctionnement :

	Budget Primitif 2017 + Décision Modificative	Année 2017 Réalisé (€ HT)	Proposition Budget Primitif 2018 (€ HT)	écart entre BP 2018 et Réalisé 2017
REOM incitative	2 126 880 €	2 463 152 €	2 247 956 €	-8,7%
Recettes filières	192 074 €	230 968 €	242 312 €	4,9%
Recettes déchèteries (ferraille, batteries, plastique dur)	625 €	846 €	18 150 €	2046,6%
Soutiens Valorisation Eco emballages - Eco folio - Ocad3E - Eco DDS - Eco DEA	537 360 €	550 859 €	504 981 €	-8,3%
Soutien Com (Eco TLC-Ecomob-OCAD- Eco DDS)	3 550 €	8 190 €	39 200 €	378,7%
Participation particulier Regie	1 000 €	9 143 €	1 000 €	-89,1%
Dépôts des professionnels en déchêt'	42 600 €	27 873 €	46 080 €	65,3%
Loc colonnes aériennes + bacs manif	7 000 €	7 065 €	7 000 €	
Autres recettes	79 940 €	48 698 €	50 100 €	2,9%
Opérations d'ordre	30 143 €	30 143 €	25 812 €	-14,4%
<b>S/Total Recettes de Fonctionnement</b>	<b>3 021 172 €</b>	<b>3 376 937 €</b>	<b>3 182 592 €</b>	<b>-5,8%</b>
Excédent de fonctionnement reporté	470 936 €	470 936 €	649 935 €	38,0%
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>	<b>3 492 108 €</b>	<b>3 847 873 €</b>	<b>3 832 527 €</b>	<b>-0,4%</b>

M. le Président rappelle comme évoqué ci-dessus que l'augmentation provient notamment :

- des coûts de reprise des matériaux comme les batteries et la ferraille.

Mme DENIS-POIZOT demande pourquoi nous avons plus de recettes pour les dépôts des professionnels en déchèteries. Il lui est précisé que le 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 sera comptabilisé en 2018.

M. GALON observe une augmentation entre le BP 2017 et le BP 2018 pour la ligne REOM incitative.

Mme DAUDIN-HOUSSEMAGNE rappelle que lors du vote des grilles tarifaires 2017 (en fin d'année 2016) un changement de la part variable avait été adopté. Cet impact a lieu sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'année N+1 soit pour 2017 au 1<sup>er</sup> semestre 2018.

## Dépenses d'investissement

	Budget Primitif 2017 + Décision Modificative	Année 2017 Réalisé (€ HT)	Proposition Budget Primitif 2018 (€ HT)	écart entre BP 2018 et Réalisé 2017
Investissements	786 583 €	91 125 €	1 510 195 €	1557,3%
Emprunts (capital)	148 326 €	148 316 €	131 969 €	-11,0%
Opérations d'ordre - reprises d'aides	30 143 €	30 143 €	25 812 €	-14,4%
Dépenses imprévues	60 000 €	- €	60 000 €	#DIV/0!
Opérations d'ordres patrimoniales	- €	- €	1 210 000 €	
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 025 053 €</b>	<b>269 584 €</b>	<b>2 937 977 €</b>	<b>989,8%</b>
Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €	
<b>Total</b>	<b>1 025 053 €</b>	<b>269 584 €</b>	<b>2 937 977 €</b>	<b>989,8%</b>

Mme BODELLE explique que la ligne « opérations d'ordres patrimoniales » de 1 210 000 € est une régularisation de compte budgétaire que cela ne change rien à l'équilibre du budget de la section d'investissement. Il s'agit juste d'une écriture d'ordre qui gonfle la masse budgétaire, cette somme se retrouve en recette d'investissement.

## Recettes d'investissement

	Budget Primitif 2017 + Décision Modificative	Année 2017 Réalisé (€ HT)	Proposition Budget Primitif 2018 (€ HT)	écart entre BP 2018 et Réalisé 2017
Amortissement	227 225 €	227 358 €	225 734 €	-0,7%
Excédent fonctionnement capitalisé	75 399 €	75 399 €	- €	-100,0%
Subvention	- €	- €	10 036 €	
Emprunt	- €	- €	602 115 €	
<b>Total Recettes d'Investissement</b>	<b>302 624 €</b>	<b>302 758 €</b>	<b>837 885 €</b>	<b>176,8%</b>
Excédent investissement reporté	571 429 €	571 429 €	604 602 €	5,8%
Virement de Section de Fonctionnement	151 000 €	- €	285 489 €	
Opérations d'ordres patrimoniales			1 210 000 €	
<b>Total</b>	<b>1 025 053 €</b>	<b>874 186 €</b>	<b>2 937 977 €</b>	<b>236,1%</b>

Après avoir été remerciée Mme BODELLE se retire de la séance.

Monsieur le Président propose de se prononcer sur le vote du budget.

VOTE à l'unanimité

## Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres du SISTO

Monsieur le Président propose de constituer une commission d'appel d'offres permanente pour les marchés du SISTO, qui doit être composée du Président, de 5 délégués Titulaires et de 5 délégués Suppléants.

Le Bureau du SISTO propose la liste suivante :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Daniel CHALET	M. Marcel PARE
M. Daniel BROSSIER	M. Nooruddine MUHAMMAD
M. Hubert BOULTOUREAU	Mme Françoise DENIS-POIZOT
M. Jean-Pierre FERRE	M. Jean-Alain CHEVILLARD
M. Joseph GAUTIER	M. Joseph GALON

Monsieur le Président demande s'il y a une autre liste de candidats ? Aucune réponse ne lui est faite.

Monsieur le Président demande si quelqu'un souhaite que le vote ait lieu à bulletin secret ?

Le vote a eu lieu à main levée.

Il est précisé que les suppléants ne sont pas désignés pour un titulaire en particulier.

VOTE à l'unanimité

## Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres du Groupement de commande (point ajouté à l'ordre du jour)

Monsieur le Président propose de constituer une commission d'appel d'offres permanente pour les marchés passés en groupement de commande avec la communauté de communes d'Anjou Bleu Communauté (ABC)

La Commission d'appel d'offres est composée des membres suivants : un représentant élu parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres de chaque membre du groupement qui dispose d'une commission d'appel d'offres.

La Commission d'appel d'offres est présidée par le représentant du coordonnateur du groupement, à savoir M. BELLIER.

Pour chaque membre titulaire peut être prévu un suppléant.

Il est proposé de désigner, afin de siéger au sein de la commission d'appel d'offres du groupement en qualité de représentant du SISTO :

- André BELLIER, en tant que membre titulaire ;
- Daniel CHALET, en tant que membre suppléant.

Le président de la commission peut désigner des personnalités compétentes dans la matière qui fait l'objet de la consultation. Celles-ci sont convoquées et peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la commission d'appel d'offres.

La commission d'appel d'offres peut également être assistée par des agents des membres du groupement, compétents dans la matière qui fait l'objet de la consultation ou en matière de marchés publics.

VOTE à l'unanimité

### **Admissions en non-valeur SISTO**

M. le Président propose d'admettre en non-valeur les demandes de Madame la Trésorière concernant des sommes non recouvrées pour les factures déchèteries suivantes :

N° Usager	Nom	Adresse	Montant	Année	N° Rôle	N° Titre	N° Pièce	N° Fact
	VERDIER ENTREPRISE		281,20 €	2013	1	22	T-220-1	
10404	CHAUVIN Yohann DENIS	LE GRAND CHARRAY 49220 CHAMBELLAY	159,01 €	2015	4	183	R-4-9-1	358
16451	DUCHESNE JEROME	ZA DE GRIEUL 49220 GREZ NEUVILLE	95,47 €	2015	1	30	R-1-36-1	39
16909	MAG SARL	ZAE DE L EBEAUPINIÈRE 49500 SAINTE GEMMES D ANDIGNE	6,00 €	2014	2	131	R-131-49	65
16440	MANCEAU COURTIN	Zone Artisanale 49220 BRAIN SUR LONGUENEE	0,83 €	2014	1	38	R-38-55	54
6224	CRANIER MICKAEL	JARDI LION 9 RUE DE BAD BUCHAU 49220 LE LION D'ANGERS	0,30 €	2016	2	64	R-2-27	102
135	ESNAULT XAVIER	LA BRIANTIERE 49220 VERN D'ANJOU	40,50 €	2014	2	132	R-132-4	100

Soit un total de 583,31 €

VOTE à l'unanimité

### **Statuts SISTO**

Après avis de la Préfecture, nous n'avons pas de modifications statutaires à prévoir. Nous recevrons dans les prochains jours un arrêté mettant à jour les membres du SISTO.

La commune de Freigné ne faisant plus partie d'Anjou Bleu Communauté, elle est de fait retirée du périmètre du SISTO et ses représentants n'ont plus à siéger.



Quant aux membres du bureau, ils n'ont pas à être réélus non plus, puisqu'en application des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales, " le mandat des membres du bureau prend fin en même temps que celui des membres de l'organe délibérant".

### **Informations diverses**

Monsieur le Président énonce les sujets suivants :

#### **A – Marché de Traitement/Tri**

La remise des offres a été repoussée au vendredi 16 mars au lieu du 12 en raison d'un retard de publication au BOAMP et JOUE.

Le Comité syndical n'aura pas à se réunir pour délibérer sur les prestataires retenus.

#### **B - Subvention DETR : Travaux déchèterie LION D'ANGERS**

Un dossier de subvention pour la DETR a été déposé auprès de la Sous-Préfecture de Segré.

M. MUHAMMAD demande la date de début des travaux et souhaiterait avoir des précisions sur l'organisation de la déchèterie pendant les travaux.

M. le Président précise que les travaux pourraient commencer en fin d'année 2018 ou début d'année 2019 et le fonctionnement de la déchèterie sera modifié suivant l'évolution des travaux. Le schéma qui est envisagé permettra qu'une file d'attente soit prévue à l'intérieure de la déchèterie.

Mme DAUDIN-HOUSSEMAGNE précise que l'avancement des travaux sera régulièrement notifié.

M. MUHAMMAD indique que les citoyens sollicitent les élus à ce sujet.

Pour information ce sujet sera évoqué dans le JDS.

#### **C - JDS n°28**

M. GAUTIER présente le JDS qui sera distribué avec la facture du 2<sup>ème</sup> semestre 2018.

Il ajoute que nous sommes partenaires d'un évènement qui est organisé par la MSA qui se déroulera le 1<sup>er</sup> juin au Parc des expositions avec un spectacle « les yeux plus gros que le monde » et des témoignages des familles Zéro déchets du territoire.

#### **Calendrier des réunions :**

Comité Syndical : Mercredi 27 Juin 2018 à 20 H 30.

-----  
Fin de la réunion 22 H 00  
Le Secrétaire

